

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Scorff**

Station de qualité : **04190500**

Cours d'eau : **Scorff**

Superficie du territoire d'action : 578 km²

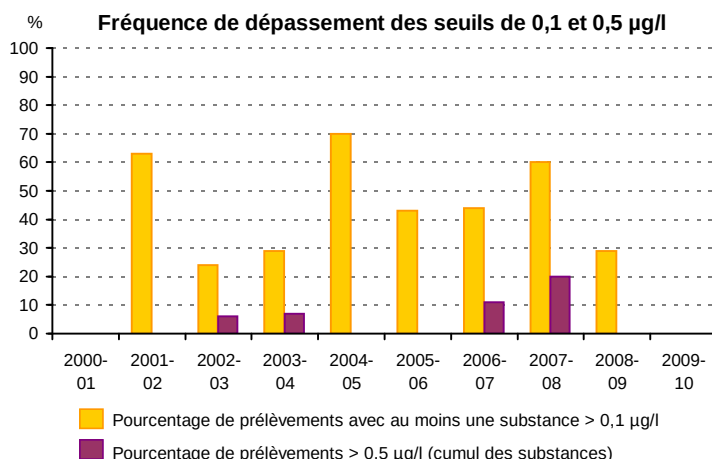
Superficie du bv du cours d'eau : 482 km²

Superficie du bv de la station : 370 km²

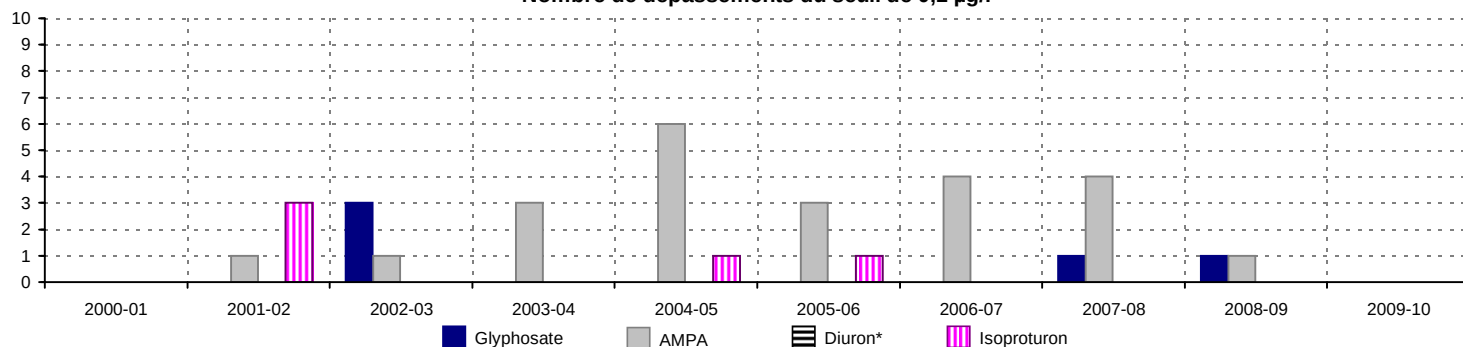
Sources de données : Syndicat du bassin du Scorff

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	106	105	107	100	72	98	72	101	99
Nb total de substances quantifiées	-	7	7	7	6	6	9	14	10	5
Nb de prélèvements	0	8	17	14	10	7	9	10	7	7
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	5	4	4	7	3	4	6	2	0
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	0	1	1	0	0	1	2	0	0
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	0,43	0,56	0,52	0,35	0,34	1,87	0,81	0,26	0,13
Nb de substances cumulées	-	4	4	4	1	3	7	8	4	2



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Acétochlore	43	6	1	1,2
Pirimicarbe	35	1	1	0,39
AMPA	78	45	23	0,35
Glyphosate	78	22	5	0,32
Isoproturon	67	14	5	0,25
Diméthénamide	34	3	1	0,2
2,4-MCPA	38	2	1	0,2
Métolachlore*	33	5	1	0,17
Pendiméthaline	33	1	1	0,16
Carbofuran*	67	5	1	0,15

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	6	2		0,08
Glyphosate	6	1		0,05
Métolachlore*	7	2		0,02
Atrazine déséthyl	7	1		0,02
2-hydroxy atrazine	7	1		0,02

• Si la fréquence d'échantillonnage est un peu plus faible en 2008-2009 et 2009-2010, elle reste néanmoins significative avec 7 prélèvements réalisés chacune des années. De plus, la diversité des substances recherchées à cette station a toujours été importante depuis 2001-2002. Ainsi, en moyenne, une centaine de substances a été recherchée par prélèvement les 2 dernières années hydrologiques étudiées.

• Les prélèvements réalisés au cours du suivi ont très rarement dépassé le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées, un maximum de 2 dépassements la même année ayant été observé en 2007-2008. En 2009-2010, aucun prélèvement n'est concerné par un tel dépassement et la concentration cumulée maximale atteinte est de 0,13 µg/l en octobre pour 2 substances cumulées.

Alors que le pourcentage annuel de prélèvements avec au moins une substance quantifiée au delà du seuil de 0,1 µg/l fluctuait entre 25 et 70 % depuis 2001-2002, aucun prélèvement n'est concerné en 2009-2010.

• 5 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 2 pour un même prélèvement.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Ces 2 substances ont été recherchées presque à chaque prélèvement. Comme les années passées, elles ont été quantifiées en 2009-2010 (1 fois pour le glyphosate et 2 fois pour l'AMPA). En revanche, les concentrations mesurées cette dernière année n'ont jamais été supérieures au seuil de 0,1 µg/l.

Les plus fortes concentrations mesurées au cours de la période étudiée sont 0,32 µg/l en mai 2003 pour le glyphosate et 0,35 µg/l en août 2005 pour l'AMPA.

• Diuron* : Très fréquemment recherchée sur l'ensemble du suivi, cette substance n'a été quantifiée que 3 fois, en 2003-2004 et 2004-2005, sans dépasser 0,1 µg/l.

• Isoproturon : Egalement très fréquemment recherchée, cette substance a été quantifiée régulièrement au cours du suivi (fréquence de quantification de 19 %). Toutefois, cette situation ne s'est pas présentée en 2009-2010. Les derniers dépassements du seuil de 0,1 µg/l remontent à 2005-2006 et la plus forte concentration mesurée est 0,25 µg/l en mars 2002.

• Aucune autre substance n'a été quantifiée à plus de 0,1 µg/l en 2009-2010. En revanche, 3 l'ont été en deçà de ce seuil. Il s'agit du métolachlore*, un herbicide sélectif du maïs, ainsi que de la 2-hydroxy atrazine et de l'atrazine déséthyl, toutes deux des métabolites de l'atrazine* qui est un herbicide sélectif du maïs.

• Au regard de la diversité des substances quantifiées, des concentrations mesurées et des dépassements de seuils qui en découlent, la contamination du bassin versant du Scorff par les pesticides peut être qualifiée de modérée, voire de faible pour les meilleures années hydrologiques comme en 2009-2010.